



SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

Guide d'information et d'activités

Horaire

Les activités régulières du camp de jour se déroulent de 9 h à 16 h 30. Il est possible d'utiliser le service de garde offert en matinée de 7 h à 9 h et en fin d'après-midi de 16 h 30 à 18 h, et ce, sans frais supplémentaires.

À chaque semaine, l'horaire des activités du groupe de votre enfant sera disponible, le jeudi précédent, dans le hall du centre Pierre-Dalcourt. Il est important de vous procurer celui-ci afin de connaître les activités spéciales ainsi que les besoins particuliers de la semaine (exemple : sortie à vélo ou journée pyjama).

Lors des sorties, l'horaire régulier peut être modifié pour profiter pleinement de la journée (départ plus tôt ou retour plus tard). Il est de votre responsabilité de vérifier les heures de départ et d'arrivée. Malheureusement, nous ne pouvons pas attendre les retardataires. Il est donc important que votre enfant soit présent à l'heure indiquée sur l'horaire. Les autobus partiront quelques minutes plus tard.

Contenu du sac à dos et tenue vestimentaire

Votre enfant devra apporter les articles suivants dans son sac à dos à tous les jours :

- Vêtements pour l'extérieur adaptés à la température;
- Espadrilles;
- Un dîner (il n'y a pas de réfrigérateur ni de micro-ondes);
- Deux collations;
- Bouteille d'eau;
- Crème solaire et insecticide ;
- Maillot de bain et serviette de plage;
- Aucune noix, ni arachide.

Assurez-vous que tous les effets personnels de votre enfant soient bien identifiés. De plus, son sac doit être le plus léger possible puisque c'est lui qui doit le porter lors des déplacements.

Il est important de vérifier la température avant d'habiller votre enfant. S'il annonce de la pluie, nous resterons à l'intérieur. Par contre, si la pluie cesse, il se pourrait fort bien que nous sortions dehors. Prévoyez toujours un coton ouaté et des vêtements de rechange. Il est fortement recommandé d'avoir des espadrilles en tout temps. Les enfants avec des sandales ou des souliers ouverts pourraient ne pas pouvoir participer à quelques activités pour des raisons de sécurité. Il est également plus facile de jouer, de courir et de bouger avec des pantalons ou des bermudas plutôt qu'avec une jupe ou une robe.

Lors des sorties, votre enfant doit **OBLIGATOIREMENT** porter le chandail du camp de jour. Ceci nous permet d'identifier les enfants plus facilement. Nous pourrions refuser votre enfant, lors d'une sortie, s'il ne porte pas le chandail du camp.

Responsables du camp

Vous aimeriez parler avec un responsable du camp de jour, voici les coordonnées :

Fraisinette, coordonnatrice du camp de jour au 450 889-5589, poste 7790

Caroline Bazinet, directrice adjointe aux Loisirs et à la Vie communautaire, 450 889-5589, poste 7762

Contrôle des présences

Afin d'assurer une meilleure sécurité et un suivi de chaque enfant, nous prendrons les présences constamment, soit à l'arrivée, durant les déplacements, lors des activités, lors des périodes de collation, etc. **Si votre enfant est absent, vous devez ABSOLUMENT prévenir le camp de jour en composant le 450 889-5589, poste 7790.** Ceci nous permettra de nous assurer qu'il n'y a pas eu de problème entre la maison et le camp de jour. Si nous ne voyons pas votre enfant et que nous n'avons pas été avertis, nous débuterons des recherches et des appels pour la sécurité de celui-ci.

À l'arrivée :

Les enfants devront donner leur nom à la personne responsable (service de garde ou animateur) dès leur arrivée.

Au départ :

Le parent ou le tuteur qui vient chercher un enfant doit se présenter à l'animateur afin que celui-ci vérifie s'il est autorisé à partir avec l'enfant. **Les personnes autorisées à venir chercher un enfant sont celles qui apparaissent sur la fiche d'inscription. Une carte d'identité sera demandée les premières fois pour s'assurer de la sécurité de tous les enfants.**

Si votre enfant a l'autorisation de partir seul, vous devez l'avoir indiqué sur la fiche d'inscription. L'enfant devra, avant de partir, aviser son animateur.

Code de vie

En s'inscrivant aux activités du camp de jour, votre enfant s'engage à respecter les règlements suivants :

- Être respectueux envers les animateurs, les autres enfants et l'environnement;
- Ne pas bousculer ni frapper;
- Utiliser un langage soigné;
- Participer aux jeux, aux activités.

Note importante : La direction se réserve le droit de retourner à la maison un enfant qui nuit au bon déroulement des activités, et ce, sans remboursement. Dans ce cas, le parent en sera avisé et devra venir chercher son enfant.

Voici quelques règles pour vous assurer que votre enfant s'amusera, et ce, en toute sécurité :

- Aucun jeu personnel ne sera toléré (Nintendo DS, Bakugan, Ipod, etc.);
- La personne autorisée à partir avec l'enfant, ou l'enfant s'il peut quitter seul, doit **obligatoirement aviser son animateur ou le service de garde lorsqu'il quitte;**
- Aucune noix, ni arachide.

Avis disciplinaire

Si votre enfant manifeste des problèmes de comportement et qu'il ne respecte pas les règlements, le procédé suivant sera utilisé :

Avis 1 : une feuille de suivi sera complétée par l'animateur. Elle devra être signée par le parent.

Avis 2 : une deuxième feuille de suivi entraîne la suspension immédiate de l'enfant pour une journée. Le parent et l'enfant doivent absolument participer à une rencontre avec la directrice adjointe aux loisirs et à la vie communautaire avant que l'enfant puisse réintégrer le camp de jour.

Avis 3 : une troisième feuille de suivi signifie l'expulsion de l'enfant pour le reste de la semaine.

Avis 4 : une quatrième feuille de suivi signifie l'expulsion de l'enfant pour le reste de l'été.

La direction se réserve la possibilité d'expulser un enfant après seulement une feuille de suivi pour un comportement inacceptable, et ce, pour la sécurité de tous.

LE CAMP DE JOUR NE TOLÈRE AUCUNE FORME DE VIOLENCE!

Calendrier des sorties et activités spéciales

Mardi 26 juin	Grande fête d'ouverture du camp de jour
Jeudi 5 juillet	Piscine et Exposition agricole de Trois-Rivières
Vendredi 6 juillet	Journée Super héros et bandes dessinées
Jeudi 12 juillet	5-8 ans : Moulin Légaré 9-13 ans : Initiation au BMX à la piste de Crabtree
Jeudi 19 juillet	5-8 ans : Journée « Cabaret » à la Cabane à sucre Lalande 9-13 ans : Parc aquatique Sommet Saint-Sauveur
Mardi 24 juillet	Amusement action directe
Vendredi 27 juillet	Noël des campeurs
Jeudi 2 août	5-8 ans : Méga-Maze 9-13 ans : Acrosport Barani
Jeudi 9 août	5-8 ans : Cité de l'énergie 9-13 ans : Initiation à l'aviron au club de Terrebonne
Mardi 14 août	9-13 ans : Camping Sentinelle et dodo sur place
Jeudi 16 août	5-8 ans : Camping Paradis
Vendredi 17 août	Épluchette de blé d'inde et fête de fermeture

Surveillez l'horaire hebdomadaire de votre enfant
pour connaître tous les détails :
quoi apporter, heures de départ et de retour, etc.